

## Trois questions à Laurent SOMON, Président du Conseil Départemental de la Somme



- ***Vous vous êtes positionné pour accueillir un atelier des Départements de France, quelles sont vos ambitions ?***

*L'ADF a lancé en 2017 son cycle d'ateliers dans les départements pour valoriser ce que nous faisons et ainsi démontrer la pertinence de notre échelon départemental qui à l'époque semblait remis en cause. Cette initiative, en dehors de ce contexte qui a d'ailleurs bien changé depuis, est tout à fait intéressante et je dois dire dépasse largement nos seuls conseils départementaux. En effet, si nous nous amusions à faire un micro-trottoir, nous pourrions nous rendre compte le peu de connaissances de nos administrés sur les compétences de nos différentes strates (communes, intercommunalités, départements, régions... Europe). Tout ce que nous pouvons donc faire pour informer et rendre concret pour le plus grand nombre ce que nous faisons, il me semble que nous devons le faire. Ces ateliers des départements, en étant médiatisés comme ils le sont, permettent de répondre à cette nécessité. En accueillant un atelier sur l'enfance dans la Somme le 3 juillet, nous participons à cette démarche et au-delà permettons un temps d'échange avec les professionnels, les élus et les associations.*

- **En quoi votre Département est-il moteur sur cette thématique ?**

*L'enfance est le grand sujet des départements ; ils exercent le chef de filât sur cette politique décentralisée qui revêt de forts enjeux en termes de responsabilité. Le département de la Somme est socialement fragile : les taux de pauvreté et de chômage sont supérieurs à la moyenne nationale (mais inférieurs à la moyenne régionale) et la population est faiblement diplômée. Pour autant, ce Département n'est pas sinistré. Les taux de mesures d'assistance éducative ordonnées par les juges des enfants sont dans la moyenne nationale. Les moyens alloués à la politique de l'enfance permettent non seulement de faire face mais aussi de développer des compétences et des savoir-faire en matière de prévention et de protection de l'enfance. Le Département peut se targuer d'avoir un service de PMI étoffé, d'avoir développé deux maisons des adolescents, d'avoir développé la prévention spécialisée aussi bien en zone urbaine que sur certains secteurs plus ruraux. Le Département de la Somme fait parti de ceux qui ont continué de développer des contrats jeunes majeurs ces dernières années et d'avoir pris les moyens d'anticiper la mise en place de mesures spécifiques en faveur de l'insertion des jeunes ayant connu un parcours à l'Aide sociale à l'enfance. Nos professionnels sont très investis. Nous pouvons nous orienter vers l'expérimentation de dispositifs innovants. En outre, notre force c'est le réseau des acteurs du social en protection de l'enfance et sans lui nous ne parviendrions pas à des résultats aussi satisfaisants. Nous avons proposé que cet atelier soit sous la forme d'une conférence sur la prévention des risques liés à l'adolescence avec 3 tables rondes dans lesquelles interviendront les professionnels du département, des associations avec qui nous travaillons mais aussi les premiers concernés à savoir des jeunes pris en charge à l'ASE.*

- **Comment travaillez-vous avec les acteurs locaux pour créer une dynamique départementale ?**

*Le Département est sur ce sujet clairement identifié comme la collectivité chef de file en charge de l'enfance. La dynamique partenariale est ancienne et fonctionne bien, que ce soit avec les acteurs institutionnels tels que l'Etat, l'ARS, la PJJ, la justice, la CAF, Pôle Emploi, etc, que ce soit avec les nombreuses associations existantes sur le territoire et qui interviennent en prévention ou en protection. Elle est le fruit d'une habitude de dialogue, de transparence et de responsabilisation de la part du Département comme de l'ensemble de ses partenaires. L'antériorité de cette dynamique partenariale est aujourd'hui un atout majeur qui nous donne la possibilité d'aller plus loin dans des dispositifs innovants et complémentaires à ce qui existe. Ceci afin d'apporter des réponses toujours plus adaptées aux besoins des enfants et adolescents et de leurs familles.*